



## **SURVEILLANCE ECHOGRAPHIQUE DE LA GROSSESSE**

**L'échographie** de la grossesse est un examen simple et sans danger qui permet :

- de confirmer **l'âge de la grossesse**
- de surveiller la bonne **vitalité** de votre bébé,
- de vérifier que sa **croissance** est satisfaisante tout au long de la grossesse,
- et enfin, le plus **souvent mais sans certitude**, de s'assurer que le fœtus est normalement formé.

*En effet, il n'est jamais possible d'affirmer totalement l'absence d'anomalie foetale.*

*Comme tout examen médical,, **l'échographie n'est pas infaillible**, et il peut se produire qu'une anomalie pourtant bien présente ne soit pas détectée par l'examen, même si celui-ci a été pratiqué dans de bonnes conditions.*

*De même, un doute peut survenir, alors qu'en réalité l'enfant se porte bien.*

**Dans de tels cas d'autres investigations de contrôle vous seront proposées et votre dossier pourra être soumis avec votre accord à l'avis d'un Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal.**

Pour le bon déroulement de l'échographie, nous vous demandons :

- lors de la prise de rendez-vous, de bien préciser qu'il s'agit d'une échographie prénatale
- de boire éventuellement ½ litre d'eau, 1 heure avant selon les cas,
- de ne pas mettre de lait hydratant ou crème "anti-vergetures" sur le ventre durant les quelques jours qui précèdent la réalisation de cet examen.

Pour la surveillance d'une **GROSSESSE NORMALE 3 ECHOGRAPHIES** en principe suffisent.

Il est admis de pratiquer **un examen échographique par trimestre**

et c'est votre gynécologue qui vous en précisera la date.

Les organismes d'**Assurance Maladie** en assurent la prise en charge, selon des cotations et des remboursements différents en fonction du moment où est pratiquée l'échographie :

- au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, la cotation est de **JQQM 010** et les honoraires sont de **180 Euros**
- au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, la cotation est de **JQQM 018** et les honoraires sont de **280 Euros**
- au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, la cotation est de **JQQM 016** et les honoraires sont de **280 Euros**

Les échographies supplémentaires, sauf nécessité médicale particulière, ne pourront donner lieu à un remboursement par les caisses de Sécurité Sociale.

**Docteur Denis AIM**

16 Avenue Paul Doumer – 75116 PARIS

Tel **01 47 27 48 28** Mail [www.gynecoaim.com](http://www.gynecoaim.com)